RAPPORT ANNUEL 2021

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

« Un regard objectif et indépendant sur la qualité de la gestion des fonds publics »

Ordre du jour

1. **Introduction**
2. **Audit des états financiers et autres rapports**
3. **Audits de performance et des technologies de l'information**
   - 3.1. Gestion des technologies de l'information utilisées pour le télétravail
   - 3.2 Gestion du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
   - 3.3 Gestion centralisée des identités et des accès
   - 3.4 Plan d'action montréalais en itinérance
   - 3.5 Gestion des chantiers sur la voie publique – Volet planification intégrée et coordination
   - 3.6 Gestion de la qualité des données géolocalisées
   - 3.7 Gestion des systèmes de contrôle industriels
   - 3.8 Mise en œuvre de la *Politique de l'arbre* – Volet entretien
5. **Reddition de comptes**
   - 5.1 Personnes morales ayant bénéficié d'une subvention d'au moins 100 000 $ de la Ville de Montréal
   - 5.2 Application des recommandations du vérificateur général

1. Introduction

<table>
<tr><th colspan="3">NOTRE ANNÉE 2021</th></tr>
<tr><td rowspan="2">9
rapports d’audit financier</td><td>8
audits de performance et conformité aux lois et règlements</td><td rowspan="2">2
redditions de comptes</td></tr>
<tr><td>1
test d’intrusion</td></tr>
<tr><td colspan="3">Suivi de 471 recommandations</td></tr>
<tr><td colspan="3">Réalisation de 89 % des cibles du plan stratégique 2019-2023</td></tr>
</table>

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

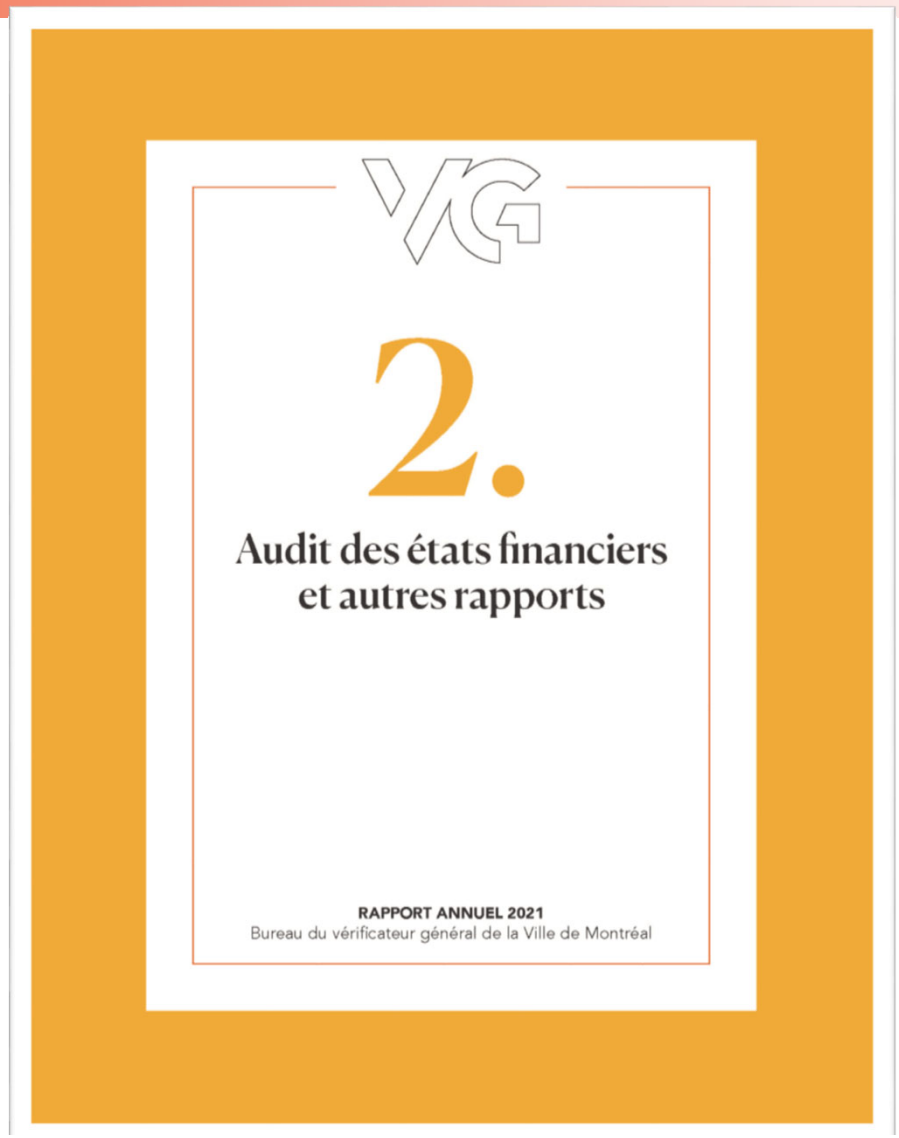

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

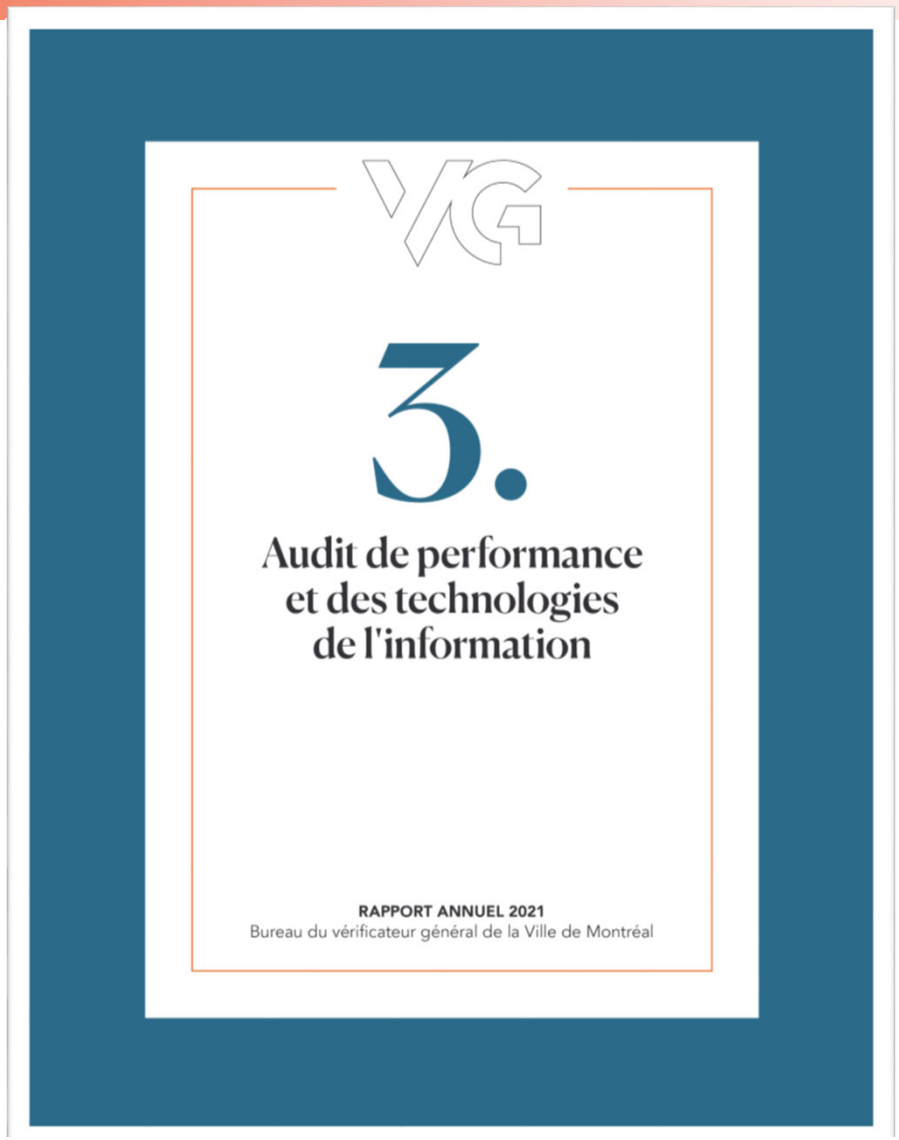

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

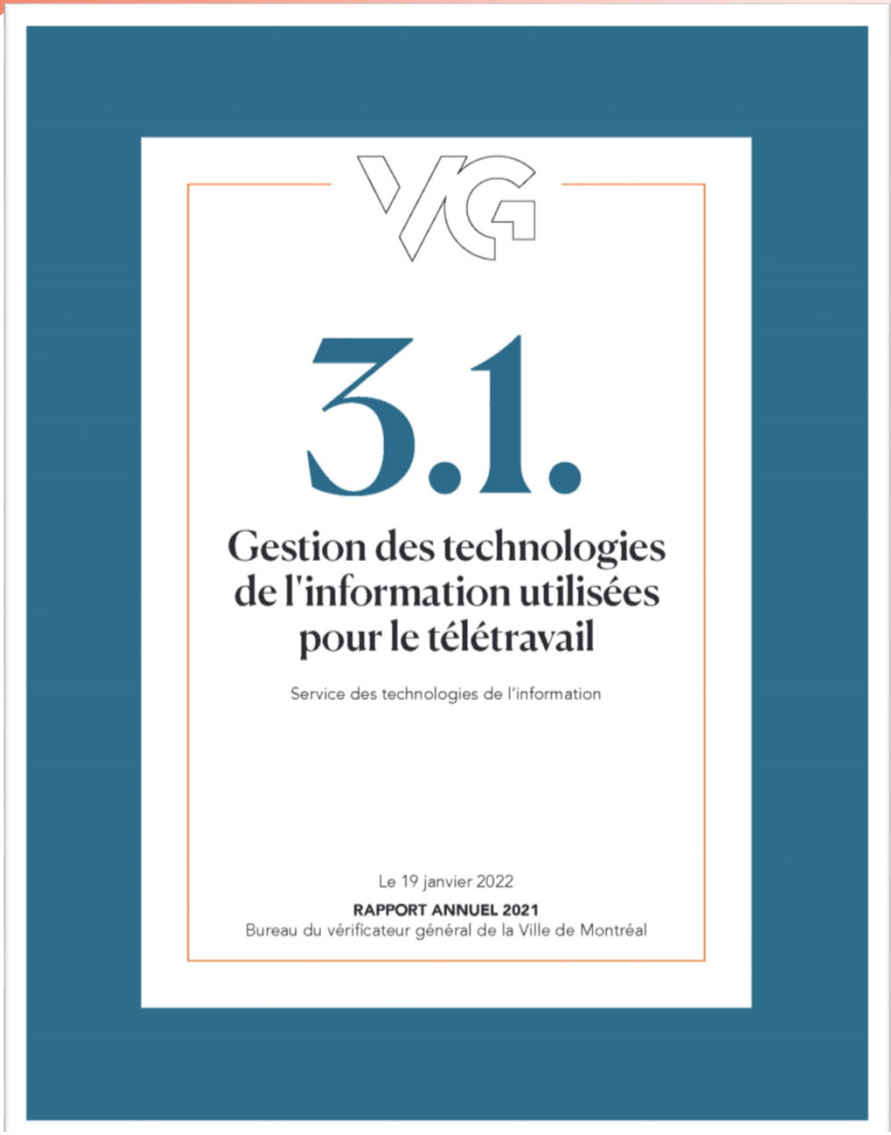

3.1.

Gestion des technologies de l'information utilisées pour le télétravail

Service des technologies de l'information

Le 19 janvier 2022

RAPPORT ANNUEL 2021

Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

3.1. Gestion des technologies de l'information utilisées pour le télétravail

Objectif

Déterminer si les mécanismes de contrôle permettent de fournir :

- **Les accès à distance sécurisés aux actifs informatiques**
- **L'équipement nécessaire**

Résultats

Les mécanismes de contrôle assurent une saine gestion des technologies de l'information (TI) pour le télétravail.

3.1. Gestion des technologies de l'information utilisées pour le télétravail (suite)

Principaux constats

- Mise en place efficace et rapide de l'environnement technologique et des mécanismes de sécurité requis pour les employés.
- Ces mécanismes touchent : l'encadrement et la formation sur le télétravail, la protection des accès aux données et la gestion des opérations.

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

3.2.

Gestion du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises par PME MTL

Le 8 avril 2022

RAPPORT ANNUEL 2021

Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

3.2. Gestion du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

Objectif

S'assurer que la gestion du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) accordée par le réseau PME MTL aux bénéficiaires s'effectue en **conformité aux encadrements** établis par la Ville de Montréal (la Ville).

Résultats

La gestion du programme n'est pas effectuée en pleine conformité aux encadrements établis par la Ville.

3.2. Gestion du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (suite)

Principaux constats

- Au moins une condition d'admissibilité non respectée pour 1 dossier sur 5.
- Documentation non complète ou justifiée pour 44 % des dossiers.
- Irrégularités lors du déboursé des aides financières.
- Utilisation de conventions de prêt non conformes aux exigences du ministère et de la Ville.
- Surveillance inadéquate du respect des différentes obligations de l'entente de délégation.
- Reddition de comptes erronée et limitée au volume d'activité et au solde de fonds.

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

3.3.

Gestion centralisée des identités et des accès

Service des technologies de l'information

Le 8 février 2022

RAPPORT ANNUEL 2021

Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

3.3. Gestion centralisée des identités et des accès

Objectif

Déterminer si le processus de gestion centralisée des identités et des accès (GIA) et ses mécanismes de contrôle permettent de s'assurer que ceux-ci ne présentent aucun risque majeur lié à :

- **la confidentialité;**
- **l'intégrité;**
- **la disponibilité des données.**

Résultats

Pour la GIA Citoyens, nous pouvons conclure qu'il n'y a aucun risque majeur. Pour la GIA Employés, nos constats ne permettent pas de conclure que cette GIA assure une gestion de risque adéquate (projet en redémarrage).

3.3. Gestion centralisée des identités et des accès (suite)

Principaux constats

- **GIA Citoyens :**
  - Travaux à poursuivre pour l'adoption du cadre de confiance pancanadien pour les identités numériques.
- **GIA Employés :**
  - Certaines lacunes identifiées : gouvernance, définition des rôles et responsabilités, stratégie du projet, analyse de risques et documentation des processus.
  - Projet en redémarrage (outils implantés à remplacer).

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

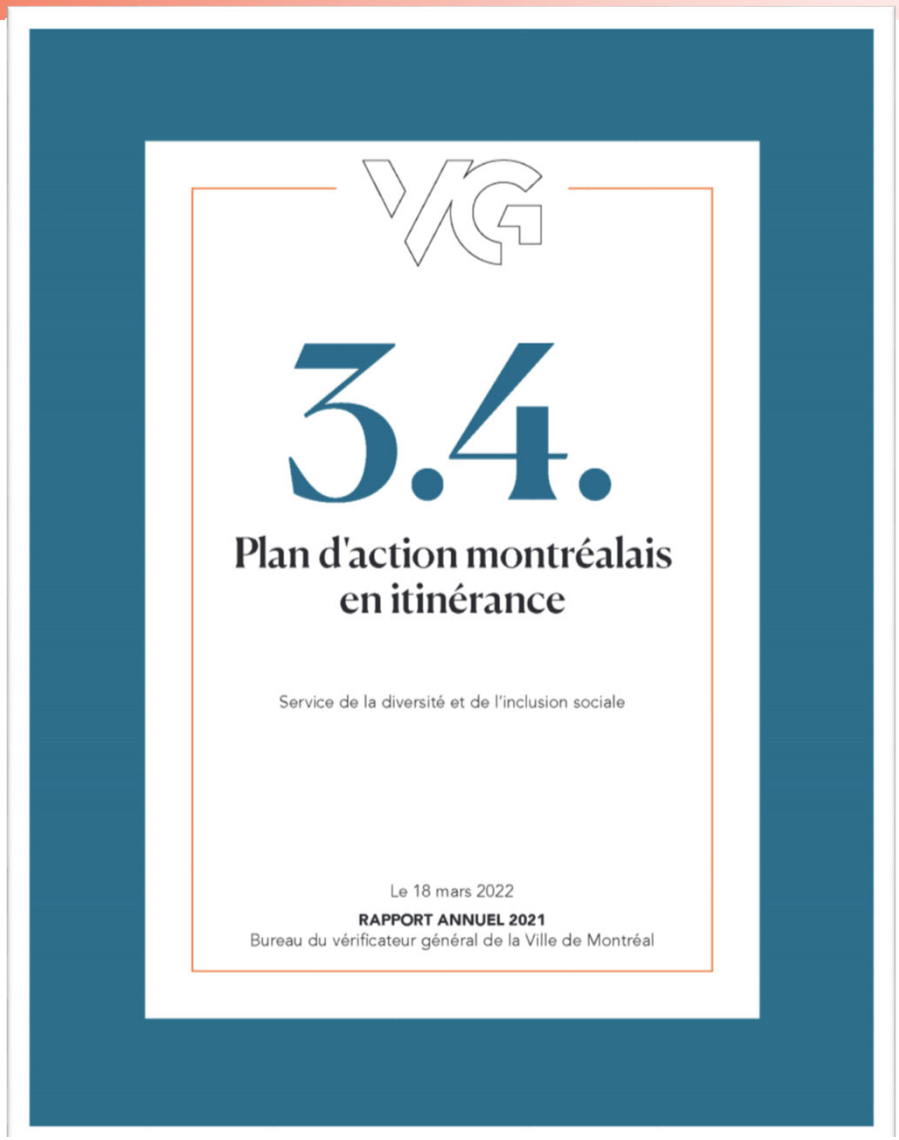

3.4.

Plan d'action montréalais en itinérance

Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Le 18 mars 2022

RAPPORT ANNUEL 2021

Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

3.4. Plan d'action montréalais en itinérance

Objectif

S'assurer que la gestion de la mise en œuvre du *Plan d'action montréalais en itinérance* (PAMI) est **efficace** et permet d'**obtenir les bénéfices attendus**.

Résultats

Il n'est pas possible d'évaluer dans quelle mesure l'obtention des bénéfices attendus s'est concrétisée.

3.4. Plan d'action montréalais en itinérance (suite)

Principaux constats

- Démonstration impossible, avec les indicateurs de réussite, de la progression ou du recul de la situation par rapport aux observations initiales.
- Risque lié à l'impartialité et à l'équité dans le processus de sélection des projets.
- Absence de mécanisme pour valider les actions réalisées par tous les acteurs du Plan.
- Atteinte des cibles et retombées non explicitement mentionnées dans la reddition de comptes.

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

3.5.

Gestion des chantiers sur la voie publique – Volet planification intégrée et coordination

Le 15 mars 2022

RAPPORT ANNUEL 2021

Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

3.5. Gestion des chantiers sur la voie publique – Volet planification intégrée et coordination

Objectif

S'assurer que la Ville s'est dotée d'une **approche structurée** lui permettant d'avoir proactivement une vue de l'ensemble des chantiers qui pourraient impacter son réseau routier afin de chercher à en **minimiser les entraves et les impacts** pour les citoyens.

Résultats

Les processus de planification et de coordination des projets d'infrastructures mis en place par la Ville ne sont pas pleinement efficaces pour lui permettre d'avoir proactivement une vue d'ensemble des chantiers et d'en minimiser les impacts.

3.5. Gestion des chantiers sur la voie publique – Volet planification intégrée et coordination (suite)

Principaux constats

- Rôles et responsabilités non clairement définis, documentés et communiqués.
- Ensemble des projets ayant un impact sur la circulation non recensé.
- Plusieurs permis d'occupation temporaires du domaine public octroyés par des arrondissements sans consulter le Service des infrastructures du réseau routier.

3.5. Gestion des chantiers sur la voie publique – Volet planification intégrée et coordination (suite)

Principaux constats (suite)

- Processus de planification trop long, laissant peu de temps pour la conception des projets.
- Aucun mécanisme pour identifier les projets subventionnés.
- Absence d'indicateur pour mesurer et suivre l'efficacité et la performance des processus.

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

3.6.

Gestion de la qualité des données géolocalisées

Le 7 mars 2022

RAPPORT ANNUEL 2021

Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

3.6. Gestion de la qualité des données géolocalisées

Objectif

S'assurer que la Ville possède des **données géolocalisées de qualité** et qu'elles sont mises à la **disposition de l'ensemble des unités d'affaires**.

Résultats

Les données géolocalisées accessibles aux employés de la Ville ne sont pas toutes de qualité, connues et disponibles.

3.6. Gestion de la qualité des données géolocalisées (suite)

Principaux constats

- Lacunes dans la gouvernance des données, notamment en lien avec l'attribution des rôles et responsabilités.
- Critères minimums de qualité des données non définis et attributs incomplets.
- Responsable d'une couche de données géolocalisées inconnu pour 60 % des couches figurant au Système d'information géographique et spatiale (SIGS).
- Manque de concordance entre les données recueillies sur le terrain et celles disponibles dans le SIGS.
- Aucun catalogue à la Ville de toutes les données géolocalisées disponibles.

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

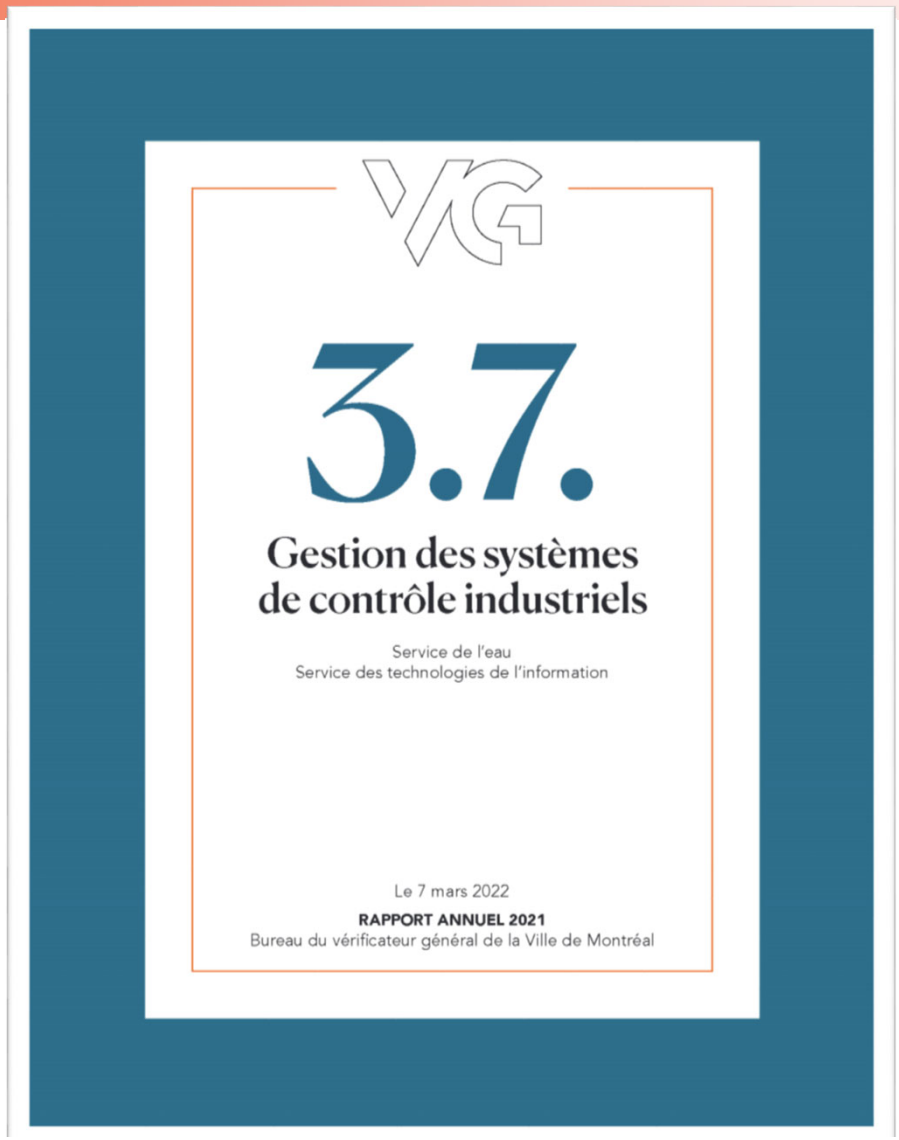

3.7.

Gestion des systèmes de contrôle industriels

Service de l'eau
Service des technologies de l'information

Le 7 mars 2022

RAPPORT ANNUEL 2021
Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

3.7. Gestion des systèmes de contrôle industriels

Objectif

Déterminer si les mécanismes mis en place à la Ville de Montréal permettent une **saine gestion** et une **haute disponibilité** des Systèmes de contrôle industriels (SCI) utilisés par la Direction de l'eau potable (DEP).

Résultats

Globalement ⇒ saine gestion et haute disponibilité des SCI et des TI pour la production de l'eau potable.

3.7. Gestion des systèmes de contrôle industriels (suite)

Principaux constats

- Quelques éléments nécessitent des améliorations :
  - Encadrements
  - Suffisance des ressources TI spécialisées dans le domaine industriel
  - Gestion des actifs informationnels

  Mais ceux-ci n'ont pas d'impact significatif sur la disponibilité des SCI et TI de la DEP.

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

3.8.

Mise en œuvre de la *Politique de l'arbre* – Volet entretien

Le 10 mars 2022

RAPPORT ANNUEL 2021

Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

3.8. Mise en œuvre de la *Politique de l'arbre* – Volet entretien

Objectif

S'assurer que la Ville a mis en œuvre les actions en matière **d'entretien des arbres publics** prévues dans sa *Politique de l'arbre*.

Résultats

La Ville n'a pas assuré la mise en œuvre des actions en matière d'entretien des arbres publics qu'elle s'est fixée dans sa Politique.

3.8. Mise en œuvre de la *Politique de l'arbre* – Volet entretien (suite)

Principaux constats

- Connaissance partielle de la composition et de l'état des arbres publics.
- Plans arboricoles et programmes d'entretien non élaborés.
- Aucune estimation des ressources requises pour l'entretien des arbres publics.
- Aucun budget dédié à l'entretien.
- Aucun suivi de la mise en œuvre de la Politique (depuis son adoption en 2005).

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

Vérificateur Général
VILLE DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2021

5.1.

Reddition de comptes relative aux personnes morales ayant bénéficié d'une subvention d'au moins 100 000 $ de la Ville de Montréal

RAPPORT ANNUEL 2021
Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

5.2.

Application des recommandations du vérificateur général

RAPPORT ANNUEL 2021
Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

5.2. Application des recommandations du vérificateur général

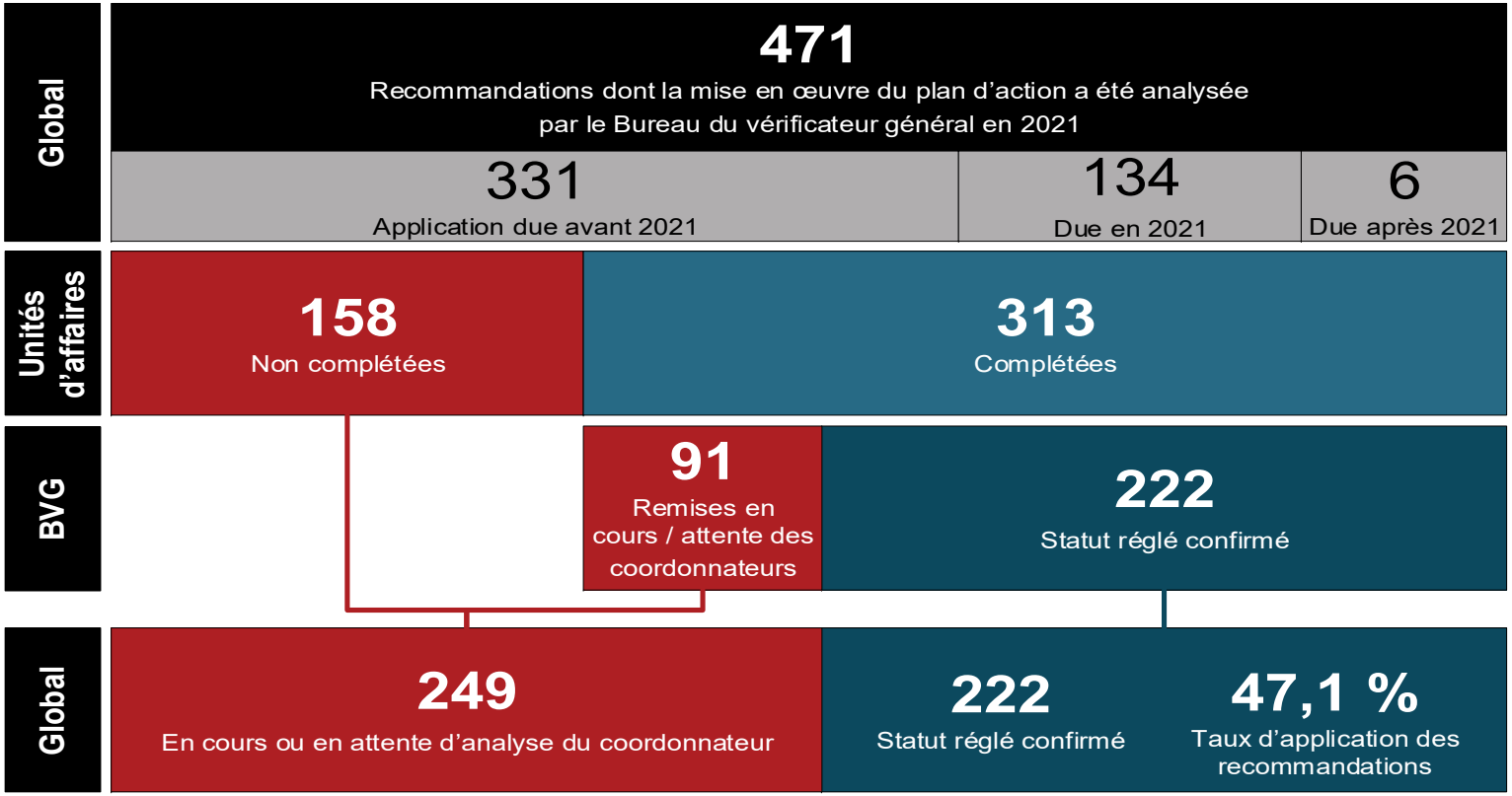

5.2. Application des recommandations du vérificateur général

Répartition des recommandations en cours d'application selon leur retard par rapport à la date d'implantation prévue au plan d'action

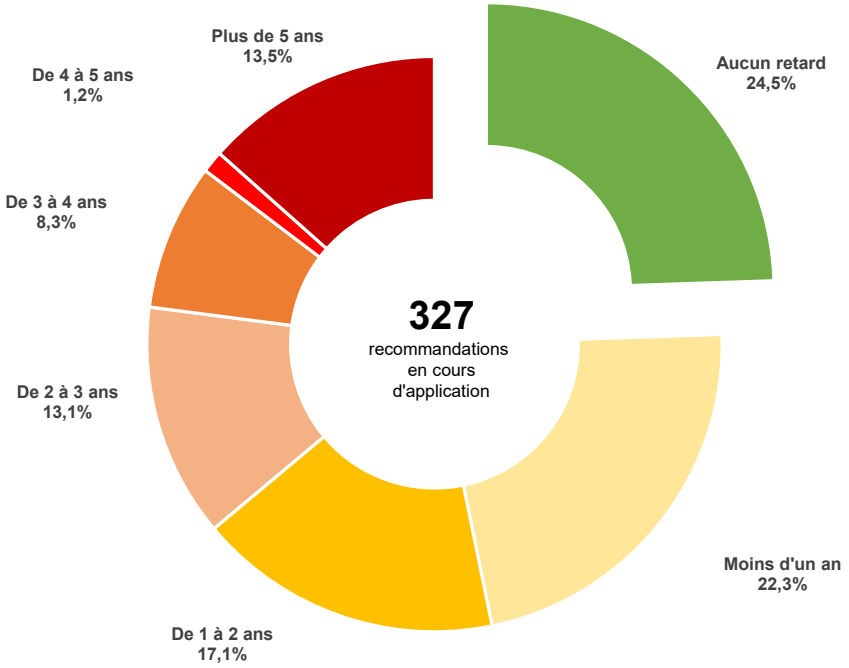

RAPPORT ANNUEL 2021

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021